

Ligne nouvelle Roissy-Picardie

Le Lundi 7 septembre 2020

La ligne nouvelle Roissy-Picardie (LNRP), identifiée dans les investissements prioritaires par le Conseil d'orientation des infrastructures (COI) et la loi d'orientation des mobilités (LOM), répond à des enjeux de déplacements nationaux, interrégionaux et locaux, à la fois en termes de mobilité longue distance et de transports du quotidien pour les usagers de Picardie et du Nord-Est du Val d'Oise.

Grâce au développement de nouveaux services ferroviaires (trains à grande vitesse et trains express régionaux) permis par le projet, ces territoires bénéficieront d'un accès direct au réseau à grande vitesse ainsi qu'à l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle et son pôle d'activités.

Sur la base des enseignements tirés de la concertation publique qui s'est tenue du 2 décembre 2019 au 18 février 2020, des orientations de la LOM et des études menées jusqu'à présent par SNCF Réseau, la ministre de la Transition écologique et le ministre délégué, chargé des transports, confirment dans la décision ministérielle du 28 août 2020 la réalisation en deux phases du projet, constitué d'un nouveau barreau ferroviaire reliant la ligne à grande vitesse d'interconnexion au nord de l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle ainsi que de plusieurs aménagements capacitaires sur le réseau existant.

Ils définissent les conditions de lancement de l'enquête d'utilité publique et les dispositions retenues pour la suite du projet, en demandant à SNCF Réseau de préparer le dossier d'enquête et de finaliser les procédures préalables à son organisation. L'enquête publique marquera ainsi un jalon essentiel vers le lancement des travaux dans la perspective d'une mise en service de la première phase du projet à l'horizon 2025, conformément à l'engagement pris par le Président de la République.

Le Gouvernement rappelle son attachement au projet LNRP et reste particulièrement attentif à son avancement. Le projet contribuera à renforcer l'attractivité et le dynamisme des territoires de l'Amiénois, du Sud des Hauts-de-France et du Nord-Est du Val d'Oise, tout en favorisant le report modal vers le ferroviaire dans une perspective de développement durable.

« Cette ligne ferroviaire est une très bonne nouvelle pour le territoire Picard. Roissy est un bassin d'emploi majeur et grâce à cette avancée attendue de longue date, le quotidien des nombreux habitants qui y travaillent, sera durablement facilité »

Barbara Pompili

